

*Quand l'action du vent chasse la vase...*

**n° 3**

# **LA LETTRE DU MOULIN HUBERT**



**Dans ce  
numéro :**

**Rencontre avec  
les autorités  
administratives**

<i>Exigences réglementaires</i>	p. 2
<i>Nouvelle définition du projet</i>	p. 2
<i>Nouvelles ambitions</i>	p. 2
<i>Conseil d'administration</i>	p. 2
<i>Et aussi...</i>	p. 3
<i>Revue de presse</i>	p. 4

# RENCONTRES AVEC LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

Dans le précédent numéro de notre Lettre, vous avez découvert les travaux des groupes Histoire et Technique. Bien évidemment, le groupe Exploitation Touristique, tout comme le groupe Communication et Recherche de partenaires financiers, ne restent pas inactifs. Vous trouverez prochainement dans ces pages un compte-rendu de leurs actions. Pour l'heure, il était essentiel de faire un point sur les démarches réglementaires qui peuvent, seules, nous donner l'autorisation de conduire notre merveilleux projet économique, écologique, historique et touristique.

## Des exigences réglementaires

Le 1<sup>er</sup> mars, Pierre Gras et Bignou rencontraient l'architecte de la Ville de Rochefort, madame Juliette Lauffet. Cette rencontre s'avéra très constructive, si



bien que Madame Juliette Lauffet prit l'initiative d'organiser une réunion pour faire rencontrer aux responsables de notre association tous les acteurs de l'État et des administra-

tions locales susceptibles d'intervenir dans notre dossier. Le but de ce second rendez-vous était de définir le cadre architectural et les exigences auxquels devra répondre notre projet pour obtenir la faisabilité réglementaire. Cette réunion a eu lieu le 17 mai au musée de la Marine. Participaient à cette réunion l'architecte des Bâtiments de France (ABF), l'inspectrice des sites de la DREAL, le responsable archéologique du département, la chef de projet Arsenal de la Communauté d'Agglomération (CARO), l'architecte de la Ville, le directeur du service urbanisme, le président de l'AMAR, les deux vice-présidents et les animateurs des groupes Technique et Histoire.

## Une nouvelle définition du projet

Des entretiens de ce jour, il ressort tout d'abord que la fonction patrimoniale du projet est moins importante que l'aspect innovation et modernité. Selon l'ABF, le moulin ne doit pas chercher à être une copie du bâtiment historique ; au contraire, il doit mettre en avant l'innovation technologique et la modernité dont

il a toujours été témoin dans son histoire l'industrie rochefortaise. Le projet de notre association devra donc développer avec force cet aspect. Ensuite, le projet du moulin Hubert devra s'inscrire dans un programme global. Il devra notamment prendre place dans « l'étude de programmation pour la requalification touristique et le développement économique du site de l'Arsenal maritime de Rochefort », étude commandée par la ville et conduite par le cabinet Médiéval. Nous avons donc obtenu un entretien avec ce cabinet qui a produit le même diagnostic : la réalisation de notre projet doit être la signature architecturale et la marque d'une innovation technique contre l'envasement, dont le grand arsenal pourra s'enorgueillir. Ce qui implique là encore que le geste architectural de notre projet de reconstruction s'inscrive résolument dans la modernité, tout en gardant un lien avec l'histoire et le patrimoine de l'Arsenal de Rochefort. La directrice du cabinet Médiéval a souhaité organiser une réunion début juillet au musée de la Marine, durant laquelle nous pourrions présenter notre projet à l'architecte des Bâtiments de France, expert de ce cabinet.

## De nouvelles ambitions pour l'Association

Ces informations nous ont conduits à apporter quelques changements dans la conduite de nos travaux au sein de chacun des groupes de l'AMAR.

Des hypothèses d'emplacement étudiées au sein du groupe Technique pour répondre au besoin actuel devant les deux formes de radoub, c'est celui du moulin original qui a la préférence, en le déplaçant de quelques mètres vers la Charente pour être dans l'alignement de la forme Napoléon III. Ce point n'est pas modifié par les exigences réglementaires.

Pour le bâtiment lui-même, il convient d'apporter quelques modifications par rapport au projet initial qui se voulait être une reconstruction à l'identique du moulin



de 1806. Pour satisfaire aux préconisations, des solutions innovantes devront être trouvées : ailes repliables, emploi de l'électricité, pilotage informatique, salle d'interprétation multimédia, etc.

Nous devons avoir une attention particulière en di-

rection du bateau-racleur. En effet, c'est lui qui assure l'objet primordial du projet : « empêcher l'envasement devant les deux formes de radoub ». Il y a une évidence qui fait que nous ne reproduirons pas à l'identique ce qui existait, puisque seule la forme double existait en 1806 contre deux formes de radoub actuellement. Il faut donc prévoir un changement dans le mode opératoire du bateau-racleur... La distance sur laquelle il doit intervenir est plus grande et le niveau permettant l'ouverture du bateau-porte de la forme Napoléon III est beaucoup plus bas que celui de la double-forme.

Nous avons donc confié l'étude des solutions de désenvasement à deux étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Cluny. Ils travailleront cet été sous la tutelle de leur professeur, avec également le soutien d'une maître de conférences de l'institut du Littoral et de l'Environnement de La Rochelle qui a conduit une thèse sur l'envasement de la Charente.

Pour le groupe Histoire, il s'agit de répondre à la demande du service archéologique en effectuant des recherches bibliographiques pour reconstituer l'histoire de la rive de la Charente de 1805 à nos jours, là où nous souhaitons implanter le moulin, et de poursuivre nos recherches sur Jean-Baptiste Hubert, le fonction-

nement du moulin et notamment du bateau-racleur. Au sein du groupe Exploitation Touristique, il nous paraît nécessaire de définir le modèle économique à prévoir et les installations qui devront permettre l'accueil du public.

Le groupe Communication et Recherche de partenaires financiers va devoir rapidement produire un logo pour notre association ainsi qu'un site internet. Une collaboration avec les élèves du BTS communication du lycée Merleau-Ponty se profile à l'horizon. Une autre est prévue avec le lycée Dassault pour la réalisation d'une maquette qui pourrait être placée à l'emplacement futur du moulin, lorsque nous aurons l'aval des collectivités.

Les conditions techniques nous paraissent bien identifiées pour une proposition de reconstruction du moulin qui permettra « d'enlever la vase avec du vent », en restant conforme à l'objet inscrit dans les statuts de notre Association.

En cohérence et en complémentarité avec les autres éléments du site (Corderie, *Hermione*, musée de la Marine, ...), nous devons associer la modernité et l'histoire, respecter l'esprit des lieux.

Comme l'a fait Jean-Baptiste Hubert, nous devons privilégier l'innovation.

---

## Réunion du Conseil d'Administration

---

Il s'est tenu le 19 mai. Son objet principal était le compte rendu des réunions sur la faisabilité réglementaire.

Lors de ce conseil, il a été pris acte de la signature de la convention avec le Service Historique de la Défense. A notre demande, le peintre Jean Bellis a réalisé une aquarelle du moulin à partir d'une photo prise en

1866, en provenance du SHD. La reproduction de cette aquarelle formait la première page de notre précédente *Lettre du Moulin Hubert*. Il est prévu de faire réaliser des cartes et affichettes qui seront en vente au musée de la Marine, au CIM, à la Cadrerie Royale...

---

## ET AUSSI ...

---

Deux étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Cluny vont effectuer l'étude sur le fonctionnement du bateau-racleur.

Il s'agit de Romain Poudret qui arrivera le 14 juin et sera présent à Rochefort jusqu'au 22 août et de Léo Durez, présent du 26 juin jusqu'au 8 septembre.

Le Service Historique de la Défense a accepté qu'ils aient leur bureau dans ses locaux.

Pour leurs travaux, ces étudiants pourront bénéficier de la compétence d'Isabelle Brenon, maître de conférences

de l'Institut du Littoral et de l'Environnement de La Rochelle qui a conduit une thèse sur l'envasement de la Charente.



Source : ACORAM MARINE avril / mai / juin 2017

Reportage



## Un moulin à draguer, ça vous tente ?

Par le CF DU F. DIDIERJEAN

Je n'ai pu m'empêcher de reprendre le titre de l'article du quotidien *Sud-Ouest* en date du 23 mai 2016... Souvenez-vous le départ de la frégate *Herminette* le 18 avril 2015 pour les États-Unis d'Amérique. Rochefort, arsenal maritime de 1666 à 1927, avait sorti déjà de ses cales 550 navires et ce projet au long cours de près de vingt ans a mobilisé la ville et sa région.

Les mêmes volontaires souhaitent capitaliser sur cet élan et ont lancé le pari aussi fou de reconstruire à l'identique le moulin à draguer, édifice de 31 mètres de haut, d'après des plans et une maquette du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Rochefort, anciennement sur mer...

Depuis sa création sur la Charente, la lutte contre l'invasivité des saules et des forêts mobilise l'énergie et la capacité d'innovation des responsables du port.

Deux fois par jour, la marée charrie d'innombrables quantités de bois en suspension qui se déposent partout où la vitesse des eaux est ralentie. À chaque flot une nouvelle couche d'environ sept millions de tonnes de bois flottés. Le flot se fait sentir jusqu'à 82 kilomètres de Tenboschans du fleuve: le barrage des plus fortes marées peut atteindre cinq mètres à Rochefort.

### Concert grégorien

à l'École de Gendarmerie de Rochefort

En hommage à Jean-Baptiste HUBERT

Ingénieur de la Marine à Rochefort (1781 - 1845)

Rochefort 20 novembre 2016

À l'initiative de la Société des Membres de la Légion d'Honneur de Charente Maritime – SMLH – a eu lieu, le 20 novembre dernier, un concert de la chorale de chant grégorien de Rochefort, dirigée par M. Daniel Foussier depuis 2001, intitulé « Le vent, la terre et l'eau », en hommage à un grand ingénieur de la Marine de Rochefort, Jean-Baptiste Hubert.

Le colonel Hervé Flammant, commandant l'École de Gendarmerie de Rochefort, avait accepté d'ouvrir, aux 200 personnes venues au concert, l'amphithéâtre de la base, de très bonne qualité acoustique, car les subtiles variations du grégorien, trésor liturgique chanté en latin depuis le III<sup>e</sup> siècle, ne supportent pas la perturbation de leurs lignes mélodiques.

On notait, parmi l'assistance, M. Francis Lott, ancien ambassadeur de France et président de la SMLH de Charente Maritime, M. le général Bernard Barbier, président du comité d'Oléron de la SMLH, M. le général Christian Poupeau, président du comité de Rochefort-Fouras et ancien commandant de l'École de Gendarmerie, M. le colonel Pierre Gras, était là également; il coordonne le Conseil des sages de Rochefort, il est membre du conseil d'administration de l'Herminette mais surtout il vient d'être élu président de l'Association du Moulin de Rochefort (AMAR), bénéficiaire de la quête du concert. L'AMAR s'est fixé comme objectif d'enlever la vase devant la double forme de radoub, et la forme Napoléon III, en profitant de la force motrice du vent.

## On parle autour de nous...

Le président de notre association a pu remercier le directeur adjoint du Service Historique de la Défense lors d'une rencontre organisée par Pierre Chanceler, le conservateur du SHD de Rochefort.

\*\*\*

Lors de l'inauguration de l'exposition *L'habit (re) fait l'Histoire* au musée de la Marine, était présent le directeur de cette institution nationale. Ce fut pour nous l'occasion de le remercier chaleureusement d'accueillir le siège social de notre association entre ses murs.



## Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort

Musée de la Marine

1, place de La Gallissonnière  
17300 ROCHEFORT

Email : [moulinarsenal@gmx.fr](mailto:moulinarsenal@gmx.fr)

Responsable de publication : Pierre Gras  
Conception graphique : Rémi Letrou

Juin 2017